



**A vendre**  
bas prix plusieurs  
**fûts**  
contenu de la grasse, propres et en bon état. Contenance environ 200 litres. S'adresser à Léon Pochon, La Tour.

**CIDRE**  
qualité extra, à 0,22 fr. le litre, par wagon prix spécial.  
**Eau-de-vie de fruits**  
qualité sans rivale 48° à fr. 3,50 le litre.  
Vauvray, Aigle.

**Jeune fille**  
oppre et active  
**est demandée**  
pour les travaux du ménage. Bonnes et bon traitement assuré. S'adresser au Restaurant de l'Éclair et d'eau, Col des Roches (anton Neuchâtel).

**LIÉZ**  
**RRUGINEUX**  
combattre: Anémie, manque d'appétit, etc. Fr. 5.  
**ROU DE NOIX**  
succès contre: Impuretés, etc. Fr. 4.  
**HE ET CAMOMILLES**  
indigestions, maux de tête, etc. Fr. 2,50.  
Z à MORAT  
n GOLLIEZ et la  
UX PALMIERS

**à vendre**  
comprenant magasin et  
D, dont 8.000 au comptant.  
es de 12 à 50 poses.  
isons de rapport.  
eter 2 gites.  
D, Bulle.

**de Bellechasse.**  
s proportions inquiétantes  
pénitecier sont interdites  
bitaires soient redevenues

**de Gruyères**  
e de mises publiques, pour  
e 1<sup>er</sup> avril 1920.  
s une salle du dit hôtel,  
dès 2 heures.

secrétariat communal.  
**MAYOR**  
issant  
f et -an  
ur le bé-  
à ce jour  
**SLE & C<sup>o</sup>, Lausanne.**  
s'adresser à la maison ci-dessus  
gnature B. MAYOR.  
2,90; 12 pag. fr. 2,80 francs.



# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9<sup>47</sup> (dim. j. f. 9<sup>01</sup>) 3<sup>30</sup> 8<sup>07</sup>. BULLE, dép. 5<sup>30</sup> (5<sup>45</sup>) 1<sup>40</sup> 6<sup>20</sup>

## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
6 mois » 2 50  
Étranger . . . 1 an » 9 50  
6 mois » 5 50  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1<sup>er</sup> étage)

## LES ÉLECTIONS.

On connaît approximativement les résultats de la Suisse. La ruée avait porté surtout sur les positions du parti radical qui, en raison même des nouveaux groupements sortis de son sein, est sorti affaibli de la lutte, mais non écrasé comme l'espéraient les ultramontains de tous crins.

Le Conseil National compte 199 membres. La majorité y était représentée par les radicaux et les libéraux, en particulier, qui détenaient 121 sièges. Avec les agrariens qui se sont détachés du parti radical par raison économique, mais qui, au point de vue politique, lui resteront unis, les libéraux et les radicaux comprendront très probablement 99 membres. C'est donc un déchet de 22 sièges.

Les conservateurs catholiques ultramontains détenaient jusqu'ici 40 sièges ; avec les socialistes chrétiens (chrétiens sociaux) ils en auront 42. C'est un bien pire résultat pour toute la campagne qu'ils ont menée contre les positions de la majorité.

Les socialistes avaient 19 représentants au Conseil National. Ils en auront très probablement 39, peut-être 40 si l'un d'eux est élu à Lucerne aux dépens du parti conservateur. C'est donc un gain d'une vingtaine de sièges qu'ils ont réalisé. Nous sommes loin des 70 à 80 sièges qu'ils se flattaient d'avoir conquis de haute lutte.

À Fribourg, le dépouillement a été laborieux. Constatant l'écart minime qui existait entre les fractions conservatrice et radicale, la Direction de l'Intérieur a fait procéder à un dépouillement général de tous les bulletins modifiés. Ce dépouillement est terminé et donne les résultats suivants :

Liste conservatrice	143 866 suffrages.
Liste radicale	47 375 »
Liste socialiste	16 158 »

Total 206 899 suffrages, qui, divisé par le nombre des députés à élire plus un, donne un quotient de 25,862.

Le total des suffrages obtenu par chaque liste divisé par ce quotient provoque attribue :

5 députés à la liste conservatrice,  
1 député à la liste radicale.  
La députation n'étant pas complète, il est procédé à un second calcul pour obtenir le quotient définitif. On divise le nombre des suffrages de chaque liste par le nombre plus un des députés attribués à cette liste. Ce calcul donne les résultats suivants :

Parti conservateur	23,894,
Parti socialiste.	16,158,
Parti radical	23,687.

Le septième siège est attribué à la fraction la plus forte, celle du parti conservateur qui obtient ainsi six sièges.

Nous perdons donc un siège, pour une minime fraction de 207 suffrages, c'est-à-dire pour une trentaine d'électeurs.

Ce résultat illustre les beautés du système. Les conservateurs obtiennent six sièges pour 20400 électeurs, soit un député pour 3400 votants ; le parti radical, avec 6800 électeurs environ, n'en obtient qu'un. On voit l'injustice du sort de la votation.

### Haut les coeurs.

Nous sommes battus, mais nous ne sommes nullement abattus. Au contraire, nous sortons de la lutte plus forts, plus actifs et surtout plus résolus que jamais.

Avec l'appoint des socialistes chrétiens, les conservateurs se sont jetés avec furie dans la lutte contre notre parti, qu'ils voulaient abattre à tout prix. Sans prétexte de lutter contre les socialistes, ils ont mis en œuvre, contre tous, tous les moyens dont ils disposent si savamment ; sous ce rapport, rien n'est changé dans le monde politique fribourgeois.

On disait couramment, dans les sphères gouvernementales, que les socialistes n'obtiendraient pas plus de 2500 voix dans le canton. Il n'y avait donc pas un gros effort à consacrer à une victoire contre eux. L'effort a donc été dirigé contre nous ; il a réussi à nous priver d'un siège qui était légitimement dû, puisque nous n'obtenons qu'un député pour 6800 votants, alors que nos adversaires en ont six pour 20,400, soit un pour 3400, soit à peu près la moitié de plus.

Il en serait autrement si la Ville de Fribourg, entre autres, ne s'était pas jetée dans les bras des conservateurs ou des socialistes. Cela n'étonne nullement pour qui connaît les conditions économiques de la capitale dont tout le commerce et toute l'industrie gravitent autour du gouvernement. Les millions des emprunts et ceux qui seront soutirés du contribuable par la révision de la loi fiscale sont consacrés à des œuvres qui font vivre et prospérer la capitale seule. Il est tout naturel que les habitants de Fribourg voient leur salut dans le seul gouvernement conservateur. On doit même reconnaître une grande dose d'abnégation, d'esprit de sacrifice et un courage à toute épreuve à ceux qui restent fidèlement attachés au parti radical.

Mais il y a le revers de la médaille. L'étatisme ténace n'est pas bien loin du communisme socialiste. Bientôt, dans la capitale, les conservateurs vont être eux-mêmes dominés par les socialistes qu'ils ont créés par leurs agissements financiers et leur politique centralisatrice et étatiste. Ce sera pour eux la peine du talion. Il n'est pas éloigné le temps où ils seront heureux de venir mendier l'appui des fidèles du parti radical pour lutter

contre la marée montante du socialisme. Nous nous y sommes laissés prendre une fois. Il est probable que nous serons encore assez bons, pour ne pas dire plus, pour donner encore à nos éternels adversaires le moyen de nous combattre et de déchirer la main qui se tendra à leur secours.

### Fièvre aphteuse.

En raison de l'extension prise par la fièvre aphteuse, le Conseil d'Etat a décidé la mise sous séquestre et à ban du bétail dans toutes les communes du canton.

En vertu de cet arrêté, le séquestre est mis sur le bétail dans toutes les communes du district de la Gruyère, des justices de paix de Samsales, de Romont, de Fribourg, de Farvagny-le-Grand, du Moutet, de Schmittet, de Cormondes, et de Châtres. Le territoire de ces communes comprend la zone d'infection. Le ban est mis sur le bétail dans toutes les autres communes du canton. Ces communes forment la zone de protection.

Tout le gros et le menu bétail qui se trouve dans la zone d'infection est séquestré dans les étables. Le séquestre est également imposé aux chevaux qui logent dans les étables infectées.

Le passage des bovidés et du menu bétail est interdit sur tout le territoire des communes infectées. La volaille doit être enfermée, ainsi que les chiens, les chats et les pigeons domestiques. La volaille, les chiens et les chats errants sur le territoire de ces communes seront abattus par les agents chargés du service de surveillance. Les autres animaux seront mis en fourrière aux frais des propriétaires.

Dans les communes infectées, les réunions publiques sont interdites ; les écoles seront fermées. Dans les locaux publics, on prendra les mesures de précaution nécessaires, pour la désinfection des personnes.

Le colportage, le commerce du bétail et l'exercice d'une profession ambulante sont interdits sur tout le territoire du canton.

La circulation des mendiants et vagabonds est prohibée et l'accès des fermes leur est interdit. Les agriculteurs veilleront à la stricte observation de cette défense et signaleront la présence de ces personnes à la Préfecture.

La chasse avec chiens est interdite. L'entrée dans les étables n'est permise qu'aux personnes de la maison. Les habitants des fermes infectées sont consignés rigoureusement à leur domicile. Les autres personnes établies dans la même commune ne peuvent quitter la localité sans un laissez-passer délivré par le préfet, lequel prescra les mesures de désinfection jugées opportunes.

Aucun déplacement ou passage de bétail ne peut avoir lieu dans la zone mise à ban sans une autorisation écrite, donnée par le préfet, sur le préavis du vétérinaire de cantonnement. L'autorisation doit prescrire le chemin à suivre. Dans les communes mises à ban, la vente du bétail pour la boucherie est seule autorisée à la condition qu'elle se fasse directement aux bouchers. Ceux-ci doivent être munis d'une autorisation délivrée par la préfecture. Ils ont l'obligation de s'adresser à l'inspecteur du bétail de la localité.

Les animaux achetés seront transportés par char et conduit directement aux abattoirs.

Il est défendu aux bouchers de pénétrer dans les étables.

Les autorités communales coopèrent à l'observation des mesures de police sanitaire prescrites. Dans les localités où il se produit des cas de fièvre aphteuse, elles fournissent le personnel de surveillance nécessaire.

Les autres mesures de police et de précaution imposées aux propriétaires et aux inspecteurs du bétail par la législation fédérale sont expressément rappelées et doivent être rigoureusement observées.

## NOUVELLES SUISSES

**Les traitements de nos diplomates.** — Le Conseil fédéral a modifié les traitements de nos représentants à l'étranger. Le traitement sera, pour les légations de Washington et de Paris, de 50,000 fr. ; pour les autres légations, 40,000 fr. fr ; pour les chargés d'affaires, 30,000 francs. Le budget contient les crédits pour les nouveaux postes de Stockholm, Varsovie, Prague, Belgrade et Athènes.

**La prochaine session fédérale.** — Les Alliés n'ayant pas encore notifié à la Suisse le délai d'adhésion à la Société des nations, on considère qu'il ne sera pas nécessaire que l'ancien Parlement se réunisse et que l'on pourra attendre l'entrée en fonction du nouveau Conseil national, soit jusqu'en janvier.

**Réduction du budget militaire.** — Des discussions ont lieu actuellement entre les chefs du département des finances et du département militaire, en vue de réduire le budget militaire de 1920 de 10 ou 20 millions de francs.

**Vaud. — Chute mortelle.** — A Château-d'Ox, M. David Morier Gagnoud, professeur au Collège Henchoz, a fait une chute au chemin du Crêt, et s'est fracturé le crâne. Il a succombé à ses blessures.

**Berne.** — L'accroissement de la criminalité. — Les cas jugés par les assises augmentent d'une façon effrayante dans le district de Bienne.

Leur nombre a pour le moins doublé depuis l'année dernière. La session des assises du mois de novembre durera plus de 15 jours.

**Genève. — Rixe mortelle.** — Mardi soir, vers 11 heures, rue des Etuves, à Genève, au cours d'une rixe, le nommé Henri-Frédéric Nicolier, né le 5 juin 1889, Vaudois, a été frappé d'un coup de couteau au cœur et a succombé peu après. On a arrêté un nommé Barth, de Bonfol, soupçonné d'être l'auteur du meurtre.

**— La fièvre aphteuse.** — La fièvre aphteuse prend de grandes proportions dans le canton de Genève. L'ordre vient d'être donné d'abattre tout le bétail de la commune de Jussy.

Elle a éclaté au Vorarlberg avec virulence.

## A L'ÉTRANGER

### Von der Goltz et les Lituanais

Le Bureau de presse lituanien apprend que von der Goltz avait offert à la Pologne de partager la Lituanie entre elle et l'Allemagne. Il proposa aux Polonais de s'emparer de Kowno et des territoires au sud de cette ville, et les Allemands se seraient rendus maîtres d'autres territoires lituanais. Les Polonais se refusèrent à accepter ces offres, qu'ils considérèrent être une trahison.

On annonce de Kowno que la manière brutale avec laquelle les troupes allemandes se comportent envers la population de la Lituanie orientale a provoqué de graves troubles contre les persécuteurs. Plusieurs soldats allemands ont été tués ou blessés.

### Menace de lok out en Espagne.

Le congrès de la Fédération des patrons, siégeant à Barcelone, a décidé de déclarer le lok out dans toute l'Espagne le 4 novembre.

La Fédération explique son attitude par l'influence pernicieuse d'une partie, réduite il est vrai, du prolétariat, qui rend impossible tout travail utile.

Les patrons attribuent l'état actuel des choses à l'influence d'un groupe de meneurs qui n'aspirent qu'à faire couler l'édifice social de l'Espagne. Ils ont confiance que l'élément travailleur se grouperait autour d'eux et repousserait ceux qui poursuivent la ruine de l'industrie nationale.

Le délai que se sont accordé les patrons laisse espérer que le gouvernement réussira à prévenir la mise à exécution d'une décision aussi grave.

### Une usine qui s'effondre.

Les journaux publient la nouvelle d'une grande catastrophe qui s'est produite à Padoue : le bâtiment de l'usine hydro-électrique s'est effondré dans le canal de Piovo.

Le *Secolo* écrit que l'effondrement du bâtiment, construit sur des bases granitiques (?) s'est produit en très peu de temps avec un bruit formidable. Une immense foule a assisté à cette scène impressionnante. Les ouvriers qui se trouvaient dans l'usine ont pu se sauver. La ville est sans eau et sans lumière.

## CANTON DE FRIBOURG

On nous prie de publier :

### Appel au peuple fribourgeois.

Le Grand Conseil a voté un emprunt cantonal de douze millions dont une première série de quatre millions est offerte en souscription publique.

Cet emprunt est à 5 %, au cours d'émission de 97 %, remboursable en 1929.

Le rendement des titres, en coupures de 500, —, 1.000, — et 5.000, — francs est ainsi de 5,3 %. Ces titres, facilement négociables constituent un placement avantageux.

Les coupures sont payables dès les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet sans frais, auprès des Banques et Caisses d'épargne du canton. Celles-ci ont bien voulu contribuer au succès de l'opération en autorisant les souscripteurs à disposer de leurs dépôts d'épargne sans exiger d'avertissement préalable.

Le canton de Fribourg possède aujourd'hui un crédit de premier ordre grâce à son agriculture et à ses industries prospères, au développement de son économie rationnelle, à la consolidation de sa situation financière, à la réforme fiscale entreprise avec succès.

Mais il se trouve aussi actuellement en face de tâches nouvelles et urgentes, imposées par les exigences de la vie moderne. Le produit de l'emprunt est destiné au développement des voies de communication, à l'établissement de cliniques gynécologiques et chirurgicales, à divers travaux importants d'utilité publique et à la consolidation de la dette flottante.

La réalisation de toutes ces œuvres de politique économique et sociale, dépassant les possibilités de l'initiative privée, exige des ressources nouvelles que seul l'emprunt peut procurer à l'Etat.

C'est un devoir patriotique pour le peuple fribourgeois de souscrire à l'Emprunt.

### La Direction des Finances cantonales.

**Emprunt à lots de l'hôpital cantonal.** — Au 34<sup>me</sup> tirage des séries, opéré le 15 octobre, sont sorties les séries :

222	776	877	1009	1036	1500
1565	1574	1653	1808	1930	2177
2414	2466	2470	2490	2522	2541
2711	3290	3818	4377	4670	5595
5786	6071	6184	6254	6730	6834
6941	7663	8870	8711	8786	8929
9570	9643	9798	9802.		

**Incendie.** — Samedi après midi, à 3 1/2 h., un incendie a complètement détruit la ferme de M. Eugène de Diesbach, à Seedorf.

L'immeuble comprenait granges, étables et dépendances. Seul, le bétail a pu être sauvé. Les machines agricoles et une grande quantité de fourrages ont été consumés.

Le bâtiment était taxé 50 000 fr. On ignore la cause du sinistre.

## GRUYÈRE

**La Toussaint.** — Sous les frimas et les giboulées, la foule s'écoula lentement dans les chemins qui conduisent au champ du repos. Rien ne les arrête, ces vivants qui vont retrouver les morts, ni la neige qui recouvre d'un froid manteau tout ce qui vit dans la nature, ni la morsure du froid qui fait frissonner les plus vaillants. C'est la Toussaint et cette manifestation unanime d'attachement à ceux qui ont disparu est plus forte que toutes les impressions humaines.

Il y a du ressort encore, il y a de l'avenir pour un peuple chez lequel fleurit le culte des morts. Comme elle est douce aux cœurs, comme elle est réconfortante, cette conversation intime avec ceux que nous pleurons et qui dorment, là, sous la froide terre ! Cette communion des vivants avec les chers disparus est aussi une des fêtes auxquelles tiennent le plus nos populations ; celles-ci veulent en conserver l'éclat et la pompe aussi longtemps que fleurira dans leur cœur le souvenir des morts.

**Société des pailles tressées.** — La Société des pailles tressées de Fribourg, qui a son siège à Bulle, vient de se constituer. Elle a appelé au Conseil d'administration les membres suivants :

MM. Arthur Gretener, directeur P. C. K., à Broc, président ; Alfred Reichlen, député, à Bulle, vice-président ; Marcel Rappo, comptable, à Bulle, secrétaire ; Jules Blanc, industriel à Bulle ; Ernest Müller-Chiffelle, à Fribourg ; Jean Musy, conseiller d'Etat, à Fribourg ; Ferd. Truffat, négociant, à Bulle.

M. Albert Kesselring, chef de la maison A. Kesselring-Lenzinger, manufacture de pailles tressées, à Bulle, dont la société reprend la suite des affaires, devient gérant de la nouvelle société.

Le siège social, à Bulle, est rue de la Condémine.

**Société immobilière.** — Le Conseil communal de Bulle a adressé la circulaire suivante aux employeurs de Bulle et environs :

« Vous connaissez la pénurie des logements à Bulle et le renchérissement des loyers qui en résulte.

Cette situation est pénible pour tout le monde : ouvriers, patrons, négociants et particuliers, car tous en supportent les conséquences et ressentent la hausse des prix de la vie qui en découle.

Notre administration s'est occupée de la question, mais, malheureusement, n'a pas les ressources suffisantes pour remédier à la crise actuelle ; c'est pourquoi nous devons faire appel aux intéressés eux-mêmes, à la population tout entière et plus spécialement aux employeurs de Bulle et environs.

Nous vous convoquons à une assemblée fixée au lundi 3 novembre, à 8 heures du soir, au N° 17 de l'Hôtel de Ville, où nous vous proposerons la création d'une société immobilière au capital de 40 à 50,000 francs, dont la tâche consistera à construire quelques maisons nouvelles avec les subsides fédéraux, cantonaux et communaux.

Nous sommes convaincus que vous tiendrez à répondre à notre convocation et à appuyer financièrement notre initiative.

Nul n'a le droit de se désintéresser de la solution du problème et de se confiner dans un égoïsme qui n'est plus de notre époque.

Il importe, en outre, et c'est l'intérêt de tous, de conserver chez nous la main-d'œuvre existante en prenant des mesures appropriées.

Nous comptons donc sur votre présence, etc. »

**Fête de la Toussaint.** — Les paroissiens de Bulle sont informés que les processions de la Toussaint se feront au Nouveau Cimetière le samedi après vêpres et à l'Ancien Cimetière le dimanche à la même heure.

Les messes des Morts auront lieu le dimanche, à 9 1/2 h., et le lundi, à 8 1/2 heures.

### Le Conseil paroissial.

**A Hauteville.** — Tous les journaux ont annoncé que, à Hauteville, la liste libérale-radical-démocratique avait recueilli 31 voix. Ce chiffre nous paraissait bien faible, car nous connaissons le patriotisme et l'attachement au parti de nos amis d'Hauteville. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer que ce chiffre était erroné et que 51 électeurs ont voté notre liste.

**La fièvre aphteuse.** — La fièvre aphteuse vient d'être constatée dans une ferme du domaine de Greng, près de Morat.

De nouveaux cas ont été constatés à Gamfens, à La Tour-de-Trême et à Sâles.

A Bulle, on signale une nouvelle étable infectée, de même qu'à Ottensberg, commune de Guin.

La maladie s'étend d'une façon terrible dans le canton de Berne. A Bümpfz, on a abattu 25 bêtes dans une seule étable ; à Zweisimmen, 24 ; à Kirchberg, 85.

La maladie sévit aussi à Neuenegg. A la suite de l'apparition de la fièvre aphteuse à Greng, le séquestre est mis sur tout le bétail des communes de la justice de paix de Morat.

### Encore la votation de dimanche.

Le résultat des districts est réjoignant ; en dépit d'une propagande usant de tous les moyens, en dépit de la pression confessionnelle, la plupart des districts marquent une avance importante pour nos forces ; la Gruyère et le Lac peuvent envisager l'avenir avec courage et confiance ; la Broye se réveille et donne de légitimes espérances pour des triomphes futurs.

Qui sème le vent récolte la tempête. Les conservateurs l'apprendront peut-être à leurs dépens.

Voici le tableau des suffrages obtenus dans les districts :

SARINE	
Liste conservatrice	36,540
Liste radicale	6,888
Liste socialiste	8,785
SINGINE	
Liste conservatrice	26,846
Liste radicale	2,904
Liste socialiste	1,188
GRUYÈRE	
Liste conservatrice	22,881
Liste radicale	14,934
Liste socialiste	1,986
LAC	
Liste conservatrice	8,324
Liste radicale	12,404
Liste socialiste	2,787
GLANE	
Liste conservatrice	19,637
Liste radicale	2,521
Liste socialiste	353
BROYE	
Liste conservatrice	17,019
Liste radicale	6,321
Liste socialiste	693
VEVEYSE	
Liste conservatrice	11,331
Liste radicale	1,230
Liste socialiste	148

**Est-ce l'hiver ?** — Rien ne se paye comme le temps, dit un proverbe populaire. La situation atmosphérique paraît devoir donner raison à cet adage. Nous avons bénéficié d'un été très chaud ; le froid reprend ses droits et nous voici en pleine période hivernale. Mais l'été de la St Martin n'a pas dit son dernier mot et nous ne devons pas nous laisser décourager par cette entrée en scène intempêtive de l'hiver. Sinon, ce serait un grand désastre pour des centaines de ménages dont les provisions de combustible sont limitées. Et nos bûcherons, s'imaginent-ils les souffrances qu'ils doivent endurer dans les forêts de montagne pour la préparation des bois sous une neige épaisse ?

### On vend

tous les jours, à la  
Condenserie d'Epagny  
une certaine quantité de

### beaux choux

à bon marché.

## Eau-de-vie

depuis fr. 3.— le litre.

F. RIBES  
BULLE

# Cinéma Lux

Dimanche 2 novembre  
Matinée 3 h. Soirée 8 h.

Actualités.

## La Fée de la montagne

Drame canadien en 3 parties

Le créateur de Judex dans

## L'AUTRE

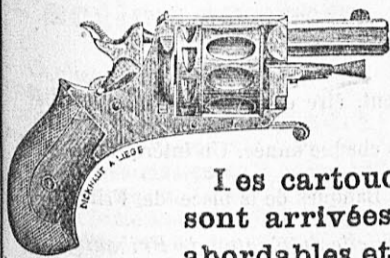
Grand drame passionnel en 3 parties

Fou rire Fou rire  
Inutile précaution.

# Attention! CHAUSSURES

Les articles à prix réduits sont en vente dans tous les Magasins de Chaussures de Bulle.

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner est chaudement recommandé par les médecins.



## EMILE MORARD BULLE

Les cartouches pour flobert cal. 22, Winchester, sont arrivées, ainsi que des fusils de chasse à prix abordables et des pistolets-floberts.

## Maison CHARRIÈRE & C<sup>ie</sup>

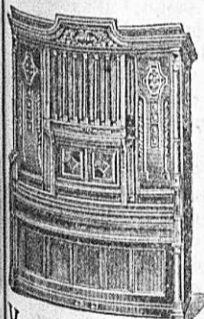
Etablissement spécialement installé pour la vente de

Pianos et Harmoniums,  
Pianos et Orchestrions  
électro-pneumatiques.

Représentation des principales marques Suisses et étrangères.

Vente au prix de fabrique.

Facilités de paiements.



Gramophones  
Gramolas artistiques  
pour familles.

Ventes - Achats - Réparations  
LOCATIONS - ECHANGES

Adresse télégraphique : Charrière-musique, Bulle.  
- Téléphone N° 9 -

## AUTOBUS C. E. G.

Dès ce jour, les courses supplémentaires du dimanche, FRIBOURG - LE MOURET, partant de Fribourg à 7 h. 15 du soir et LE MOURET - FRIBOURG, partant de Le Mouret à 8 h. du soir, n'auront plus lieu, la fréquentation de ces courses étant nulle.  
Bulle, le 29 octobre 1919.

La Direction.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance de son estimée clientèle qu'il a vendu son établissement à M. François Sudan.  
Il remercie pour la confiance qui lui a été témoignée.  
Ang. Morand, Broc.

Me référant à l'avis ci-dessus j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que je dessers dès ce jour le  
**Café des Montagnards, à Broc.**  
J'espère, par de bonnes consommations et un service soigné, mériter la confiance que je sollicite.  
François Sudan.

Nouveau piano électro pneumatique  
Phonoliszt Flûtes-violons.



## Emile MORARD Fers et Quincaillerie BULLE

Fourneaux en catelles  
Fourneaux à coke  
Fourneaux à pétrole  
Tuyaux, seaux à charbon.

Grand arrivage de

## Chaussures à prix réduits.

Baisse de 15 à 20% sur les Socques.  
Société coop. de consom. « La Prévoyance » BULLE.

## Fabrique Fribourgeoise de draps S. A. Neirivue

Drap et milaine du pays.  
Floteur pour pélerines et manteaux.

## Machines à coudre. VÉRITAS ET PFAFF

Bel assortiment dans les nouveaux modèles ;  
baisse de prix.

JOS. GREMAUD, Mécanicien, BULLE.

**Jeune fille**  
désirant apprendre français cherche place pour de suite dans une bonne maison particulière.  
S'adresser à Mme Christian Ruchti, Bulle.

**On demande**  
servante de campagne  
S'adresser à Publicitas S.A., Bulle, sous P 2366 B.

**A vendre**  
une chaudière romaine de 80 litres chez M. Lucien Pasquier, Bulle.

**AVIS**  
Les vieux bois provenant de la réfection du pont suspendu de Corbières sont mis en vente, soit :  
600 m. sarrelets en 9 lots  
480 m<sup>2</sup> madriers en 14 lots et  
10 tas de bois à brûler de 1 à 1,30 m<sup>3</sup>.  
Adresser les offres au bureau de la Recette d'Etat, à Bulle.  
Recette d'Etat de la Gruyère.

**A vendre**  
**bâtiments**  
avec et sans épiceries, en ville et à la campagne.  
S'adresser à Léon Ruffieux, courtier, Le Pâquier.

**A vendre**  
une chienne de trois mois blanche et noire taille moyenne.  
S'adresser à M. Romanens, chef de station, Vaulruz.

**A vendre**  
1 moule de sapin bon sec.  
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2364 B.

**Bons menuisiers-ébénistes**  
sont demandés  
dans un atelier de la ville.  
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2409 B.

**A vendre**  
une belle et grande vitrine  
pour magasin.  
S'adresser à M. G. Romanens, Hôtel de la Croix-Blanche, Bulle.

**Jeune fille**  
propre et active  
est demandée  
pour les travaux du ménage. Bons gages et bon traitement assurés.  
S'adresser au Restaurant du Jet d'eau, Col des Roches (Canton Neuchâtel).

**A VENDRE**  
d'occasion : un buffet de cuisine, un réchaud à repasser, à l'état de neuf avec 6 plaques, un pétrin en métal, une grande caisse à farine (3 compartiments) ainsi que 2 étagères en fer pouvant servir dans une vitrine de magasin.  
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2420 B.

**Société Electrique de Bulle.**  
Pour cause de travaux sur la ligne primaire, le courant sera interrompu, dimanche 2 novembre, de 8 h. du matin à 3 h. après midi.

**A vendre**  
en mise publique ou de gré à gré, jolie campagne à 8 km. de Lausanne, district de Morges, 6 à 10 poses excellent terrain, grand verger planté d'arbres fruitiers, maison d'habitation spacieuse et grandes dépendances. Convientrait tout spécialement à éleveur, maraîcher, apiculteur ou aviculteur. (Patente de Café disponible)  
Pour tous renseignements, écrire à H. Viquerat, propriétaire, Hôtel Touring et Balance, Genève.

**ATTENTION !**  
Demandez sans tarder  
**l'Aphteusine**  
Le meilleur préventif, antiseptique spécifique contre la fièvre aphteuse.  
Prix du flacon : fr. 4.50  
Dépôt général pour la Suisse :  
**Pharmacie Brachard,**  
Terrassière, GENÈVE.

**A VENDRE**  
pour cause de déménagement, un grand nombre d'articles de ménage trop longs à détailler.  
S'adresser Genilloud Henri, Rue du Moléson, Bulle.

**BILLARD**  
A vendre très bon billard, état de neuf, avec accessoires. Cadre manque de place. Occasion pour Café Restaurants ou Hôtels.  
S'adresser Hôtel de la Gare, ROUGEMONT.

**A VENDRE**  
une dizaine de  
**luges et chonaquets**  
à l'Usine de la Papeterie, à Bulle.

**Je désire acheter**  
dans le canton :  
propriétés de toutes grandeurs, forêts, bâtiments, cafés, etc.  
Léon Ruffieux, fils, courtier  
Le Pâquier.

**Bulle, pharmacie d'office**  
TOUSSAINT  
**Pharmacie GAVIN**  
Dimanche 2 novembre  
**Pharmacie STREBEL**  
La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine.

# Emprunt 5 % Canton de Fribourg 1919

Cours d'émission : 97 % — Remboursement : 1929

Placement à 10 ans rapportant le 5.30 %

Le Grand Conseil du Canton de Fribourg a, par décret du 10 octobre 1919, autorisé le Conseil d'Etat à émettre un emprunt de fr. 12.000.000.—, dont le produit servira à rembourser les emprunts échus, consolider sa dette flottante et à couvrir les frais de diverses constructions et œuvres d'utilité publique. Cet emprunt sera placé avec le concours de la Banque de l'Etat de Fribourg et des Banques et Caisses d'épargne du canton. Il est mis en souscription publique, par l'entremise des banques précitées et auprès des autres domiciles de souscription indiqués dans le prospectus, une première tranche de :

**Fr. 4.000.000.—, Obligations 5 % Canton de Fribourg 1919**

aux conditions suivantes :

- Prix d'émission 97 %, soit :  
Fr. 485.— pour les obligations de Fr. 500.—  
Fr. 970.— » » » 1.000.—
- L'emprunt sera remboursable, sans autre préavis, le 31 décembre 1929.
- Il est divisé en Obligations de fr. 500.— et de fr. 1.000.— ; des titres de fr. 5.000.— pourront, éventuellement, être émis. Le texte sera rédigé en langue allemande et en langue française.
- L'emprunt est productif d'intérêts à 5 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1920, payables les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Un intérêt de 5 % sera bonifié aux souscripteurs s'ils libèrent les obligations avant le 31 décembre 1919.
- Les coupons et les titres échus seront payés sans frais aux guichets des Banques faisant partie de l'Union des Banques de la place de Fribourg, des Banques Cantonales Suisses, ainsi que des autres Etablissements qui seront désignés ultérieurement.
- Les publications légales seront faites dans la *Feuille Officielle Suisse du Commerce* et dans la *Feuille Officielle du Canton de Fribourg*.
- La cote de l'emprunt sera demandée aux Bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich.
- La souscription sera ouverte le 25 octobre et les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception.
- Dans le cas où les souscriptions dépasseraient le montant des titres disponibles, le Conseil d'Etat décidera d'émettre éventuellement une nouvelle série d'obligations, aux mêmes conditions, pour satisfaire aux demandes des souscripteurs.
- Pour faciliter aux souscripteurs la libération des titres, il leur est offert la faculté de les payer jusqu'au 31 mars 1920, moyennant paiement d'un intérêt de 5 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1920.
- Les Banques et Caisses d'épargne du canton autorisent les souscripteurs à cet emprunt à disposer, en vue de la libération de ces titres, sans le préavis réglementaire, des fonds placés en compte d'épargne chez elles.

FRIBOURG, le 23 octobre 1919.

**BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG.**

**La Direction des finances du Canton de Fribourg,  
J. MUSY.**

Au nom des Banques et Caisses d'épargne du Canton de Fribourg :  
**CAISSE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE FRIBOURG.**

**N. B.** Les souscriptions sont reçues par les 70 Banques et Caisses d'épargne du canton de Fribourg et par les domiciles indiqués dans le prospectus.

**Domiciles de souscription dans le district de la Gruyère :**

Avry dev.-Pont : Corr. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Cerniat : Caisse Raiffeisen.	Morlon : Caisse Raiffeisen de la Paroisse.
Albeuve : Caisse d'Epargne.	Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Marsens : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Bellegarde : Caisse d'Epargne et de Prêts.	Charmey : Caisse Raiffeisen.	Nelrivue : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Broc : Caisse Populaire d'Epargne et de Prêts.	Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Pont-la-Ville : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Corbières : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Le Pâquier : Caisse Raiffeisen.
Botterens : Corr. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Crésuz et Châtel-s-M. : Corr. d'Ep. de la Banque de l'Etat.	Riaz : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Bulle : Recette de l'Etat.	Echarlens : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Sâtes : Caisse Raiffeisen de la Paroisse.
Banque de l'Etat de Fribourg.	Estavannens : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Vaulruz : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Banque Populaire Suisse.	Gruyères : Caisse Raiffeisen de Gruyères et d'Eanay.	Villarvolard : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Banque Cantonale fribourgeoise.	Hauteville : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Vuippens : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Banque Populaire de la Gruyère.	La Roche : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.	Vuadens : Corresp. d'Epargne de la Banque de l'Etat.
Crédit Gruyérien.		
Andrey frères.		

**Ne manquez pas cette offre avantageuse!**



**PENDULETTES WOLTER-MOERI**

- Garantis 3 ans.
- N° 290 Pendulette, en bois sculpté, hauteur 18 cm., bon mouvement Fr. 2.75
  - N° 508 Pendulette, très belle sculpture, comme gravure ci-contre, très bon mouvement Fr. 4.75
  - N° 704 Pendulette, sculpture riche et soignée, hauteur 22 cm., excellent mouvement Fr. 6.—
  - N° 56. Pendulette très belle sculpture, avec tête de cerf, bon mouvement, Fr. 9.—

**Réveils de précision Wolter-Mœri**

- Garantis par écrit 3 ans
- N° 214. Réveil avec très bon mouvement, boîte nickelée, hauteur 20 cm., Fr. 9.50
- Envoi contre remboursement. — Echange admis. — CATALOGUE ILLUSTRÉ de montres, chaînes, bijouterie, régulateurs et réveils sur demande gratis et franco.

**C. WOLTER-MOERI**  
Fabrique d'horlogerie  
LA CHAUX-DE-FONDS

## GENTIANE

Le sousigné informe M.M. les Hôtelières et Aubergistes qu'il continue la distillerie de gentiane exploitée précédemment par son père, M. François CURRAT.

Par une marchandise de 1<sup>re</sup> qualité, il s'efforcera de maintenir la renommée de la gentiane de GRANDVILLARD.

Empêché actuellement de visiter ses clients, il les prie de lui passer commande par écrit.

**Pierre CURRAT, distillateur,**  
Grandvillard. ☐

## VENTE de BOIS

La commune de Gruyères offre à vendre, par voie de soumission, 150 m<sup>3</sup> de billons, en deux lots, et un lot de 35 carrens (10 ms) préparés dans sa forêt de Chésalles.

Les conditions sont déposées au bureau communal, où les soumissions seront reçues pour lundi 10 novembre, à 7 heures du soir.

Samedi 8 novembre, elle vendra en mises publiques 66 stères sapin et hêtre, 12 tas de rondins, et quelques lots de bois déperissant.

Rendez vous à 2 heures à l'entrée de la forêt communale de Chésalles.

Gruyères, le 21 octobre 1919.  
L'Administration.

## Agriculteurs!

Economisez dès maintenant vos fourrages en ajoutant aux aliments le fortifiant et le stimulant calcin, employé avec succès à la Régie fédérale des chevaux.

Demandez prospectus et attestations à Flach et Peytrignet Ay. de la Gare 7 bis, Lausanne.

## Contre fièvre aphteuse Levure de bière fraîche.

Téléphone 152 Boulangerie Glasson, Bulle.

## TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.

### Maison A. MURITH

Siège social à GENÈVE

succursale : FRIBOURG, Téléphone 3.69

Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.

CERCUEILS et COURONNES

en tous genres. — Tarifs très modérés.

CIERGES, articles funéraires.

Dépôts à BULLE : LOUIS PASQUIER, sacristain.

ROMONT, Charles Clément, ébéniste.

CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schröter.

## Vins Rouges et Blancs

à des prix avantageux.

Fûts et bonbonnes à disposition.

**F. RIBES, Vins, BULLE.**